

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Administration des entreprises

- Université de Rennes 1

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie, gestion, management, entrepreneuriat (EGME)

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Administration des entreprises* (MAE), proposé par l'Institut de gestion de Rennes- Institut d'administration des entreprises (IGR-IAE), est la prolongation du produit phare des IAE, anciennement certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (CAAE). Son objectif premier est d'apporter en un an une compétence complémentaire en sciences de gestion à des auditeurs ayant suivi un cursus scientifique, juridique ou de lettres et validé une 1^{ère} année de master (M1). Plus précisément, il s'agit de fournir à un public diversifié un socle commun de connaissances généralistes en gestion, les méthodes de raisonnement habituelles, les auteurs de référence, et des cas d'application classiques, lui donnant ainsi la capacité de structurer des problèmes transversaux et/ou managériaux complexes.

Cette formation est structurée autour de trois spécialités ouvertes en 2^{ème} année de master (M2) : *Management, stratégie, organisation* (MSO) ; *International et management biculturel* (IMB) ; *Entrepreneuriat et management de projet* (EMP). La spécialité IMB se décline en trois parcours : les deux premiers sont généralistes, avec l'un dispensé en langue anglaise, et le troisième est tourné spécifiquement vers les entreprises japonaises via le centre de formation japonais de management (CFJM).

Une quatrième spécialité intitulée *Compétences complémentaires en informatique* (CCI) existe, rattachée également à neuf autres mentions de master de Rennes 1. Toutefois, elle ne relève pas du champ EGME ; ses enseignements ne sont pas assurés à l'IGR-IAE et ne font l'objet d'aucune mutualisation avec les autres spécialités.

Chaque spécialité est proposée en formation initiale classique, la spécialité MSO étant également dispensée en alternance pour des élèves ingénieurs de dernière année d'écoles partenaires. L'année est organisée en trois temps d'enseignement : 1) un tronc commun organisé de septembre à janvier d'une année universitaire et comprenant un projet tutoré auquel s'ajoutent un jeu d'entreprise et un séminaire orienté autour d'un thème d'intérêt pour les entreprises et les territoires ; 2) une partie plus spécialisée et 3) un stage d'application d'une durée de quatre à six mois en milieu professionnel.

De plus, la spécialité MSO est proposée d'une part, en formation initiale par apprentissage (FA) avec une focalisation sur le management des industries alimentaires en réponse à la spécificité agroalimentaire de la région rennaise, et d'autre part, en formation continue (FC) avec trois parcours : *Management, stratégie, organisation* (MSO), *Création, acquisition, reprise et transmission d'entreprise* (CARTE) et *Intelligence économique* (ZIE). Hormis le cas de la spécialité CCI, l'ensemble des enseignements ont lieu à l'IGR-IAE.

Synthèse de l'évaluation

Le master MAE constitue une offre de formation reconnue à l'échelle nationale et qui connaît un réel succès auprès des étudiants comme des employeurs. Disposant d'une forte attractivité régionale, le MAE de l'Université de Rennes 1 a su prendre appui sur ce cadre favorable tout en élargissant l'offre de formation vers des spécialités tournées vers l'international et l'entrepreneuriat. Plus largement, les trois spécialités proposées par le master MAE présentent une bonne adéquation avec les besoins de l'économie régionale (comme, par exemple, le parcours en *Management des industries agroalimentaires* de la spécialité MSO) et internationale (ouverture aux marchés japonais avec la spécialité IMB-CFJM). Néanmoins, un certain manque de différenciation existe entre la spécialité EMP tournée vers l'entrepreneuriat et le parcours CARTE de la spécialité MSO, qui est positionné sur la création d'entreprise. Quant à la spécialité CCI, certes originale, son rattachement au master MAE pose plusieurs problèmes : la formation recrute des étudiants ayant déjà obtenu un master ; la limite à dix mentions de master empêche l'acceptation de candidatures pertinentes d'autres masters ; il n'est pas précisé comment se fait le choix du master d'inscription pour les étudiants en formation continue (car ils vont obtenir un master de mention non informatique en n'ayant suivi que les enseignements de la spécialité CCI).

L'architecture de la mention propose un tronc commun qui permet aux étudiants d'acquérir des connaissances transversales en sciences de gestion avant de s'orienter vers une spécialité. Le déploiement d'un projet tutoré, généralement commandité par les milieux socio-économiques, constitue un atout indéniable de cette formation professionnalisante. Par ailleurs, l'offre de formation est déclinée en plusieurs modalités d'enseignement (FI, FA, FC) ; ce qui renforce son attractivité.

L'équipe pédagogique offre un large panel d'enseignants-chercheurs qui sont en capacité d'intervenir sur leurs champs d'expertise respectifs. Ils sont, pour la plupart, membres permanents d'équipes de recherche (essentiellement en économie-gestion et marginalement en droit) reconnues comme unités mixtes de recherche (UMR) par le centre national de la recherche scientifique. Le diplôme est ainsi adossé à une activité régulière de recherche de la plupart des enseignants chercheurs qui y enseignent. Par ailleurs, l'équilibre entre académiques et praticiens est satisfaisant à l'échelle de la mention. Les enseignants de l'IGR intervenant dans le MAE, composant la commission pédagogique de la formation, se réunissent une fois par an en conseil de perfectionnement pour faire le point sur les unités d'enseignement. En complément, les responsables de chaque spécialité de la formation, tous enseignants-chercheurs en sciences de gestion, organisent au moins un conseil de perfectionnement par an au niveau de chaque spécialité. Le pilotage de la formation s'inscrit dans une logique d'amélioration continue attestée par un organisme d'accréditation externe (Référentiel IAE - Qualicert). Pour autant, l'acquisition de compétences par les étudiants ne fait pas l'objet d'un suivi particulier.

Le master MAE bénéficie du soutien d'un réseau de partenaires institutionnels et d'entreprises régionales de très bonne qualité qui se traduit, en particulier, par un accès privilégié à des offres diversifiées de stages ou projets. L'équipe pédagogique a su entretenir une réelle proximité avec l'association des anciens élèves, qui apparaît jouer un rôle actif dans l'insertion des diplômés.

Les effectifs de la formation toutes spécialités confondues varient entre 142 et 176 étudiants par an sur la période considérée. Chaque spécialité comprend au moins 40 étudiants avec une relative stabilité des effectifs sur la durée. Néanmoins, on constate une faiblesse des effectifs de deux des trois parcours (CARTE et ZIE) proposés en formation continue de la spécialité MSO ; ce qui a d'ailleurs conduit à ne pas les ouvrir à la rentrée 2015.

Les taux de réussite se situent à un niveau satisfaisant (environ 90 % à l'échelle de la mention). L'enquête 2014, réalisée six mois après la sortie de formation, met en évidence des taux d'insertion professionnelle appréciables avec 72 % des étudiants en situation professionnelle, 21 % en recherche d'emploi et 7 % en poursuite d'études au niveau de la mention, mais sans mentionner la déclinaison de ces taux au niveau de chacune des spécialités.

Ce diplôme fonctionne globalement de manière satisfaisante. Il répond aux besoins de l'économie régionale en termes de spécialités et de modalités d'enseignement. Il s'appuie sur des équipes pédagogiques reconnues sur le plan académique qui travaillent en lien étroit avec le monde économique.

Points forts :

- Une forte attractivité régionale du master MAE auprès des étudiants et recruteurs.
- Une bonne adéquation aux besoins de l'économie régionale.
- Un positionnement international bien assis résultant de la spécialité IMB.
- Une équipe pédagogique de qualité et un bon adossement du diplôme à la recherche.
- La diversité des modalités d'enseignement incluant une formation en alternance pour les étudiants d'écoles d'ingénieurs de la communauté universitaire d'établissements (COMUE).
- Une professionnalisation des étudiants favorisée par la mise en œuvre des projets tutorés commandités par les milieux socio-économiques.
- Le pilotage de la formation mis en œuvre dans une logique d'amélioration continue attestée par un organisme d'accréditation externe.

Points faibles :

- La faiblesse des effectifs de deux des trois parcours (CARTE et ZIE) en formation continue de la spécialité MSO.
- Le manque de différenciation entre la spécialité EMP et le parcours CARTE de la spécialité MSO.
- Le rattachement artificiel et problématique de la spécialité CCI.

Recommandations :

Outre la spécialité CCI dont le rattachement pose plusieurs problèmes, un point de vigilance concerne la capacité du master à continuer d'intégrer des publics en provenance des filières juridiques ou littéraires puisqu'une certaine prédominance d'étudiants issus d'écoles d'ingénieurs ou des sciences dures est relevée dans le recrutement. La suppression des parcours CARTE et ZIE envisagée par l'équipe pédagogique paraît une mesure adaptée compte-tenu de la faiblesse des effectifs et des aspects de redondance avec la spécialité EMP.

Du point de vue de la dimension internationale du master, l'équipe pédagogique du parcours en anglais de la spécialité IMB pourrait être davantage internationalisée. De plus, une réflexion pourrait être engagée sur l'élargissement de la spécialisation internationale, en complément du Japon. Cet élargissement permettrait de diversifier les publics et les débouchés professionnels.

Enfin, le master MAE ayant acquis une expérience certaine dans la déclinaison des modalités d'enseignement, un enseignement à distance pourrait être développé auprès de publics en formation continue ou en alternance.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master MAE s'inscrit pleinement dans la lignée des MAE développés dans la plupart sinon la totalité des IAE de France. Il s'agit d'une formule de formation à une compétence complémentaire en management qui a fait ses preuves. L'IAE-IGR parvient à enrichir cette base commune reconnue à l'échelle nationale par un jeu de spécialités différenciatrices (<i>Entrepreneuriat et Management biculturel</i>).</p> <p>Plus largement, les trois spécialités proposées par le master MAE présentent une bonne adéquation avec les besoins de l'économie régionale et internationale (parcours en management des industries agroalimentaires de la spécialité MSO ; ouverture aux marchés japonais avec la spécialité IMB-CFJM). La présence d'un tronc commun important en termes de volume horaire (270 heures sur 390 au total) permet aux étudiants d'acquérir un socle de connaissances transversales en sciences de gestion avant de s'orienter vers une spécialité. Par ailleurs, l'existence d'un projet constitue un atout de cette formation. Pour autant, on notera un manque de différenciation entre la spécialité EMP tournée vers l'entrepreneuriat et le parcours CARTE de la spécialité MSO, qui est orienté vers la création d'entreprise.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Dans le bassin rennais, le master MAE est le seul à proposer une formation à vocation de compétence complémentaire dans le domaine de la gestion pour des étudiants non-gestionnaires. L'adossement à des centres de recherche reconnus (CREM - Centre de Recherche en Économie et Management UMR 6211 et IODE- Institut de l'Ouest Droit et Europe UMR 6262) permet d'enrichir la formation de problématiques de recherche récentes en sciences de gestion.</p> <p>De plus, le master bénéficie du soutien d'un réseau de partenaires institutionnels et d'entreprises régionales nombreux et actifs. Ce soutien se traduit par un accès privilégié à des offres diversifiées de stages ou projets. L'équipe pédagogique a su entretenir une grande proximité avec l'association des anciens élèves, au demeurant fort dynamique. Enfin, le master MAE peut se prévaloir de plusieurs partenariats avec des écoles d'ingénieur dont les étudiants de dernière année effectuent le master en alternance.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique offre un large panel d'enseignants-chercheurs qui interviennent sur leurs champs d'expertise respectifs. Ceux-ci sont, pour la plupart, membres permanents de l'UMR CREM et, dans une moindre mesure de l'UMR IODE, ce qui assure l'adossement étroit du diplôme à une activité régulière de recherche de la part de ses enseignants-chercheurs.</p> <p>L'équilibre entre académiques et professionnels est satisfaisant à l'échelle de la mention. On notera toutefois, pour le tronc commun spécifiquement, la présence largement prédominante d'enseignants-chercheurs. Par ailleurs, on note une très faible présence de professeurs étrangers dans les spécialités qui relèvent de l'internationalisation (notamment le parcours en anglais de la spécialité IMB).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Jouissant d'une attractivité certaine, le master MAE affiche la volonté de maîtriser ses flux entrants, ce qui se traduit par une stabilité des effectifs sur la période considérée (environ 150 étudiants répartis de manière équilibrée sur les trois spécialités). Le recrutement en formation initiale s'effectue majoritairement à partir de cursus scientifiques ou en ingénierie (environ 75 % des admis), la prédominance des effectifs issus de filières scientifiques ayant tendance à s'intensifier au fil des années. Or, l'origine diversifiée des étudiants en MAE est une source d'enrichissements collectifs par la confrontation de différentes formes de savoirs. On regrettera, par ailleurs, l'absence de données relatives à la répartition des effectifs des spécialités par modalités de formation (initiale, apprentissage, continue).</p> <p>Les taux de réussite se situent à un très bon niveau (environ 90 % au niveau de la mention).</p>

	<p>L'enquête 2014 (réalisée six mois après la sortie de formation) met en évidence des taux d'insertion professionnelle appréciables avec 72 % des étudiants en situation professionnelle, 21 % en recherche d'emploi et 7 % en poursuite d'études. Toutefois, le dossier ne mentionne pas le taux de réponse de l'enquête et ne précise pas la déclinaison des taux d'insertion au niveau des spécialités. Concernant les étudiants du MAE IMB-CFJM spécifiquement, il est précisé que 80 % d'entre eux travaillent au Japon à l'issue de leur diplôme.</p>
Place de la recherche	<p>La recherche occupe une place limitée dans le master MAE. Cela s'explique par la nature professionnalisante de la formation qui vise l'acquisition d'une compétence complémentaire en management. Dans la mesure où la formation ne vise pas la spécialisation de son public, le développement de compétences liées à la recherche n'est pas un enjeu majeur.</p> <p>Pour autant, l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs actifs, qui ont la volonté de mobiliser des travaux académiques ou d'utiliser leurs propres recherches en vue d'enrichir la formation. Ce recours appréciable aux apports de la recherche académique est également mis en œuvre lors des visites des professeurs invités qui présentent leurs travaux à l'occasion de workshops auxquels les étudiants du MAE sont invités.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation occupe une part importante dans la formation. C'est sa raison d'être. Le master MAE bénéficie en la matière du très bon ancrage territorial de l'IAE-IGR et a su mettre en place un soutien à la professionnalisation convaincant. Celui-ci s'articule autour du dispositif suivant : l'intervention de nombreux praticiens dans la formation (enseignements théoriques et conférences) ; le projet tutoré généralement en lien avec un commanditaire du tissu socio-économique; le séminaire organisé en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Rennes et avec restitution devant une assemblée de décideurs locaux ; le tutorat (préparation des étudiants à la construction de leur projet professionnel via le « Parcours Emploi Ad-hoc ») et enfin, la journée « Simulation Recrutement » et le forum emploi. Par ailleurs, le club des anciens de l'IGR agit en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants du master MAE.</p> <p>Seule la spécialité MSO est assortie d'une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) dans le dossier transmis ; ce qui ne permet pas d'apprécier la pertinence des fiches RNCP des autres spécialités.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages et projets font partie intégrante du cursus proposé par le master MAE. Tous les étudiants sont amenés à se mettre en situation professionnelle soit par le biais de stages, soit de l'apprentissage, soit au titre de leur activité récurrente en formation continue. Quelle que soit la modalité d'enseignement, les stages font l'objet d'une évaluation individuelle de qualité. On regrettera toutefois l'absence d'une soutenance pour les étudiants en formation initiale classique.</p> <p>De plus, des projets tutorés sont rendus obligatoires et sont menés en partenariat avec les milieux socioéconomiques bretons au cours de la scolarité.</p>
Place de l'international	<p>Le MAE propose la spécialité IMB entièrement tournée vers l'international avec trois parcours : un parcours généraliste en français, un parcours généraliste en anglais et un parcours dédié au management des entreprises franco-japonaises. Les étudiants de la spécialité IMB ont la possibilité de passer un an au Japon.</p> <p>L'international est très présent, par définition, dans la spécialité IMB, les autres spécialités développant davantage l'enseignement des langues que la formation au management international <i>stricto sensu</i>. On notera à cet égard que les étudiants de toutes spécialités ont la possibilité de préparer le Test Of English for International Communication (TOEIC) et que l'enseignement des langues étrangères est appuyé par la mise à disposition d'une interface web qui permet aux étudiants de travailler en autonomie complète sur six langues vivantes. Dans les programmes autres que le parcours en anglais de la spécialité IMB, des enseignements et conférences en anglais sont également dispensés, généralement assurés par des professeurs invités appartenant à des universités étrangères.</p> <p>Par ailleurs, le MAE bénéficie du vaste réseau de conventions de coopération signées par l'IGR (50 partenaires étrangers). Pour le MAE, des accords spécifiques ont été signés avec l'Université de Chicoutimi (Canada) et l'Université d'Ajou (Corée du Sud). De plus, le nombre de partenariats avec des universités japonaises est en augmentation.</p> <p>En ce qui concerne le parcours IMB dispensé en anglais, le dossier ne permet pas d'établir si, au-delà de la langue support, la dimension de management international est particulièrement développée. Le nombre de professeurs étrangers est très limité dans ce parcours, ce qui limite la possibilité d'échanges interculturels entre les étudiants et les enseignants.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Du fait qu'il propose une scolarité en un an, en fin de parcours universitaire, l'admission dans ce master « suspendu » est <i>de facto</i> sélective.</p> <p>Si le MAE affiche la volonté de recruter en fonction de critères multiples de sélection, la diversification des sources de recrutement se révèle limitée dans les faits car le recrutement se concentre sur des publics d'ingénieurs ou étudiants en sciences dites dures.</p> <p>La mention MAE affiche un taux de réussite globalement satisfaisant (90 %). Toutefois, certains éléments du dossier suggèrent que les étudiants de formation initiale littéraire ou juriste rencontrent des difficultés dans l'apprentissage des matières techniques de gestion, sollicitant des aptitudes logico-mathématiques, pouvant justifier la mise en place d'un dispositif de mise à niveau qui n'existe pas à ce jour.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le MAE propose de nombreuses déclinaisons de ses spécialités en formation initiale classique, en formation initiale par apprentissage et en formation continue. Pour chaque modalité d'enseignement, les rythmes de formation paraissent adaptés.</p> <p>La pédagogie repose quasi exclusivement sur la présence des étudiants en salle de cours. Des dispositifs favorisant l'enseignement à distance sont à l'étude.</p> <p>Au niveau des méthodes pédagogiques, les usages du numérique sont assez bien installés, incluant la formation à des logiciels divers (gestion de projet, conception de documents, veille documentaire notamment), l'apprentissage des langues en autonomie par une interface web ou l'organisation de classes virtuelles avec le Japon. Le dossier ne précise pas la nature des usages de la plateforme moodle par l'équipe pédagogique, au-delà de la mise en ligne de supports de cours. Enfin, on soulignera que la spécialité EMP propose des pédagogies actives innovantes (par exemple, le jeu de simulation de gestion d'entreprise KIKRE développé par la responsable de la spécialité).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les règles relatives au jury d'examen, au contrôle des connaissances et à la délivrance du diplôme de master MAE sont conformes à ce qui est décrit dans le dossier de champ pour les formations de Rennes 1.</p> <p>Le dossier ne contient pas d'éléments permettant d'attester de spécificités en matière d'évaluation des connaissances, à l'exception de deux épreuves de synthèse (Grand Oral et Grand Écrit). A cet égard, le dossier précise que le Grand Ecrit actuellement en vigueur en formation initiale classique et en formation continue ne permet pas d'évaluer correctement l'ensemble des matières. Une réflexion de l'équipe pédagogique est en cours visant à remplacer cet examen par des épreuves par discipline afin d'améliorer le processus d'évaluation.</p> <p>On notera que la décision de ne pas imposer de note minimale par unité d'enseignement contribue indéniablement à une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité des étudiants du MAE.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Conformément à la politique de champ définie par l'Université de Rennes 1, le master MAE est réputé avoir été décrit en termes de compétences lors de la précédente habilitation. Toutefois, ces compétences, telles que présentées dans le supplément au diplôme, ont été assimilées à la liste des matières enseignées ; ce qui ne répond pas à la logique de définition des compétences attendues.</p> <p>L'acquisition des compétences ne fait pas l'objet d'un suivi particulier. La validation académique des unités d'enseignement constitue la seule source d'information en la matière.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés du master MAE est probant dans la mesure où il repose sur un double dispositif incluant d'une part, un observatoire de l'insertion professionnelle au niveau de l'université de Rennes 1 et d'autre part, des enquêtes individuelles six mois après la sortie de la formation, au niveau de l'IGR. Un accompagnement par l'association des anciens élèves de l'IGR est apporté aux étudiants identifiés comme étant encore à la recherche d'un emploi. Une enquête spécifique est en cours de mise en place pour les étudiants en formation continue.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les enseignants de l'IGR intervenant dans le MAE, composant la commission pédagogique de la formation, se réunissent une fois par an en conseil de perfectionnement, notamment pour faire le point sur les unités d'enseignement. De plus, les responsables de chaque spécialité de la formation organisent au moins un conseil de perfectionnement par an au niveau de la spécialité. Il est composé de l'équipe pédagogique. Le dossier ne fait pas état de la présence de professionnels au niveau des différents conseils. Les étudiants n'assistent pas aux conseils mais leur avis est pris en compte par le biais des évaluations qu'ils portent sur la formation. Les préconisations qui résultent du conseil de perfectionnement font l'objet d'une présentation en conseil de l'IGR et d'un suivi. En complément, des rencontres informelles sont organisées entre les membres de l'équipe pédagogique.</p> <p>Les procédures d'évaluation de la formation mises en place par le MAE s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue attestée par un organisme de certification externe (entreprise SGS France) dans le cadre du référentiel IAE Qualicert. Ces procédures prévoient une autoévaluation, des audits réguliers de chaque spécialité et s'appuient sur les évaluations des étudiants portées au niveau des unités d'enseignement et au niveau de la formation dans son ensemble six mois après la sortie de formation.</p>

Observations de l'établissement

Champ de formation	Economie, gestion, management, entrepreneuriat
Intitulé du diplôme	Master mention Administration des Entreprises

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Observations :

1. Il est souligné la faiblesse des effectifs des parcours CARTE (création, acquisition, reprise, transmission d'entreprise) et 2IE (Intelligence économique). Le parcours CARTE a été supprimé, ce qui règle aussi le problème du manque de différenciation avec la spécialité EMP (entrepreneuriat et management de projet), et le parcours 2IE a été sorti de cette mention pour être restructuré.
2. L'équipe pédagogique du master en anglais a été renforcée par des enseignants étrangers : la responsable du diplôme est désormais une Maître de conférences brésilienne et une Maître de conférences vietnamienne a été recrutée ; plusieurs professeurs invités étrangers participent désormais également aux enseignements. De plus, ce master apparaît dans la future maquette comme un parcours spécifique et indépendant du parcours historique International et Management Bi-Culturel.

Analyse

Observations :

David ALIS



Président de l'Université de Rennes 1